

Commune : SALLES SUR L'HERS

Lieu dit " Malvezzy Le Bas "

Date : 23 Août 2019

Schéma de principe

Filière d'assainissement préconisée

Echelle: 1/500

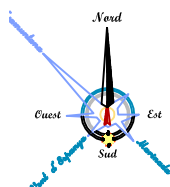
Bureau d'études OPALE

Z.A La Plaine

11 300 Limoux

Tél: 04 68 69 20 01

Fax: 04 68 20 97 73



Conduite d'évacuation de type
drain de dispersion afin de limiter
le rejet superficiel



Clapet anti retour
au point de rejet

Ventilation secondaire, au
niveau du faîtage
avec extracteur éolien
Ventilation primaire conseillée



Zone d'implantation pour une filière agréée de
6 Equivalents Habitants .
(Parue au journal officiel de la république
Française)

Dimensionnement établi en fonction des
informations recueillies auprès du pétitionnaire.
Respect des distances préconisées.
Un accès pour l'entretien des ouvrages
devra être possible.
Le nombre de sorties d'effluents du bâtiment est donné
à titre indicatif, toutes les eaux usées de l'habitation
doivent rejoindre le prétraitement.
Abattage d'arbres à prévoir.
Toutes circulations sur les ouvrages d'assainissement
sont déconseillées.
Un écoulement gravitaire devra être respecté lors
de l'implantation des ouvrages.
Clapet anti retour au point de rejet